

10^{ème} Colloque du Master II Droit Processuel

Justice et citoyen



sous la présidence de

Marie-Colette BRENOT
Première Présidente près la Cour d'Appel de Colmar
Marraine de la promotion

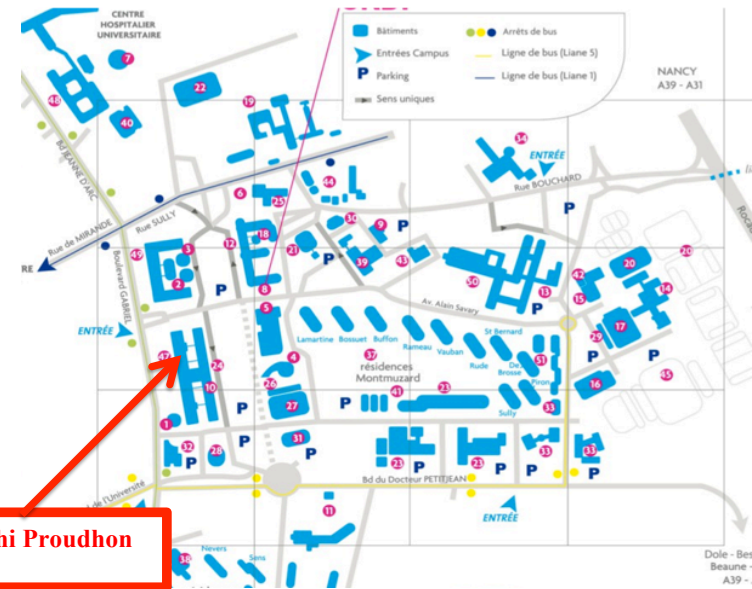
Vendredi 13 février 2015
de 8 h 30 à 17 h 45
Amphi Proudhon

8 heures validées au titre de la formation des avocats

En partenariat avec :



Plan d'accès :



Amphi Proudhon



Organisateur :

Association Processualis
Faculté de Droit et de Science Politique de Dijon
4, Boulevard Gabriel
21000 Dijon
processualis@gmail.com

Co-directeurs du master :

Cécile CASEAU-ROCHE, *Maitre de conférences à l'Université de Bourgogne*,
Stéphanie GRAYOT-DIRX, *Professeur à l'Université de Bourgogne*

8 h 00 : Accueil café

8 h 30 : Ouverture

Alain BONNIN, *Président de l'Université de Bourgogne*

Vincent THOMAS, *Doyen de la Faculté de Droit, de Sciences économique et politique de Dijon*

I. Le citoyen, acteur d'un renouvellement de la Justice ?

9h – 9h 15 :

Le Conseil Supérieur de la Magistrature et le citoyen,

Stéphanie GRAYOT-DIRX, *Professeuse à l'Université de Bourgogne et Co-directrice du Master*

Interview de Bertrand MATHIEU, *Professeur à l'Université Paris I, membre du CSM*

9 h 15 – 9h 30 :

Le Conseil Constitutionnel et le citoyen,

Anne Laure CASSARD-VALEMBOIS, *Maitre de conférences à l'Université de Bourgogne*

Débat

II. Le citoyen, au seuil de la Justice

9h 45 - 10 h 15 :

Les avocats et la publicité

Mathilde GAUPILLAT, *Avocat au barreau de Dijon, Membre de la commission « publicité » du Barreau*

Florence G'SELL, *Professeuse à l'Université de Lorraine, Responsable de la chronique Avocat à la Semaine Juridique*

Débat

Pause

11h 00 – 12 h 00:

Table ronde sur l'accès aux professions réglementées

animée par Cécile CASEAU-ROCHE, *Maitre de conférences à l'Université de Bourgogne et Co-directrice du Master*

Jean du PARC, *Ancien Bâtonnier de l'ordre des avocats*

Thomas SOULARD, *Huissier de justice à Dijon*

Éric CORRET, *Expert-comptable à Dijon*

Hugues MISSEREY, *Notaire à Dijon*

12 h 00 - 12 h 10 :

La publicité des professions réglementées

Étudiants du Master II Droit processuel

12 h 15: COCKTAIL DEJEUNATOIRE

13 h 15 : CAMÉRA CAFÉ

13 h 45 : Reprise des travaux sous la présidence de Marie Colette BRENOT, *Première présidente de la Cour d'Appel de Colmar*

III. Le citoyen, au cœur de la Justice

• Le citoyen juge

13 h 45 – 14 h 30 :

Quel avenir pour les conseils de prud'hommes ?

Alain LACABARATS, *Président de chambre honoraire à la Cour de cassation*

Nicolas GERBAY, *Maitre de Conférences à l'Université de Bourgogne*

Débat

14 h 45 – 15 h 15:

Quel avenir pour les juges de proximité ?

Michel JEANNOUTOT, *Juge de proximité honoraire, ancien Premier Président près la Cour d'appel de Dijon*

Géraldine MAUGAIN, *Maitre de conférences à l'Université de Bourgogne*

Débat

15 h 30 – 16 h 00 :

Quelle motivation des arrêts de cour d'assises ?

Philippe THEUREY, *Président de chambre à la Cour d'appel de Grenoble, Ancien Président de cour d'assises*

Bruno NICOLLE, *Avocat au barreau de Dijon*

Claire SOURZAT, *Maitre de conférences à l'Université de Bourgogne*

Débat

• Le citoyen partie au procès

16 h 15 – 16 h 45:

Le citoyen et la justice administrative

Jean-Marc LE GARS, *Président de la Cour administrative d'appel de Lyon*

Vincent CORNELOUP, *Avocat au barreau de Dijon*

Yan LAIDIE, *Professeuse à l'Université de Bourgogne*

Débat

17 h 00 :

Le citoyen face aux procédures civiles

Jean-Louis GILLET, *Président de chambre honoraire à la Cour de cassation*

17 h 15 :

Conclusion

Georges BOLARD, *Professeuse à l'Université de Bourgogne*